

BÂTIMENTS ET TOPOGRAPHIE DU MONASTÈRE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE DE COMPIÈGNE

par
Brigitte SIBERTIN-BLANC

Dans la première partie de cette monographie (1), je m'étais efforcée de reconstituer la topographie du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Compiègne, et en même temps, d'établir les différentes campagnes de constructions de ses bâtiments, d'après un certain nombre de documents, tels que Lettres circulaires, Recueils des fondations, Plans de la ville ; devant l'imprécision de ces sources ou parfois même leurs contradictions, j'avais formulé quelques hypothèses notamment quant à l'orientation de l'église et son emplacement exact au sein de l'enclos monastique et la topographie urbaine.

Or depuis j'ai trouvé aux Archives départementales de l'Oise, dans la série H, deux documents inédits (2), dont l'un surtout va nous permettre de résoudre en partie ces énigmes, tout en confirmant par ailleurs les sources écrites. Le premier plan, essentiel pour notre étude, va nous aider à reconstituer l'histoire de l'église de la Visitation en ses différentes phases de construction, tout en précisant sa situation dans l'espace conventuel et urbain.

Ce document est intitulé : « plan d'une partie du monastère de la Visitation Sainte-Marie, sur lequel on a levé en rouge une prolongation de l'église qui est trop petite, avec le projet d'un chœur pour les religieuses, qui pourrait se construire avec les matériaux de l'église de la Congrégation » (Fig. 1).

Cette dernière indication permet de dater approximativement ce plan : le départ pour Versailles des sœurs de la Congrégation a eu lieu en 1773 ; ce projet a donc été élaboré autour de cette année-ci : soit un peu avant, dès qu'a été acquise la certitude du départ et de la destruction de l'église, soit après, une fois la chapelle démolie.

Or chose curieuse, la première pierre de la « nouvelle église » de la Visitation a été officiellement posée, nous l'avons vu, six ans plus tôt, le 11 mars 1767 ; on a dû commencer par allonger l'édifice vers le sud-est par la construction d'un assez vaste sanctuaire.

A cette époque, l'église datait semble-t-il, de la reconstruction générale du monastère intervenue au siècle précédent, entre 1683 et 1688, sous le supérieurat de la mère de Chaumont ; elle avait remplacé en tout ou partie la primitive « grange tapissée » héritée des « Nonnains » (3) en 1649.

1. *Bulletin de la S.H.C.*, t. 29, 1985, pp. 135 à 174.

2. Arch. départ. de l'Oise, H. 11 336.

3. On nommait ainsi les sœurs de Sainte-Périne parfois appelées dames de Saint-Jean-des-Vignes.

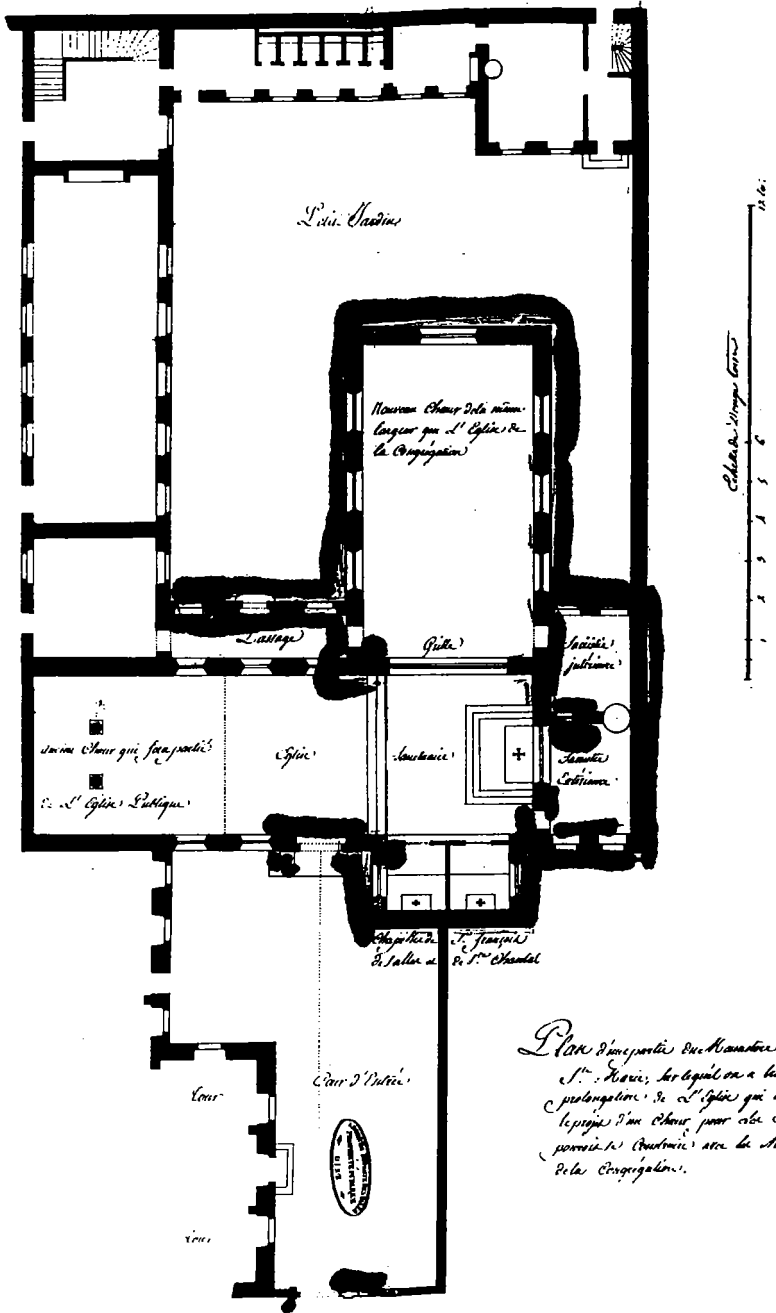


Fig. 1 : Plan d'une partie du monastère de la Visitation, sur lequel on a levé en rouge un prolongement de l'église qui est trop petite, avec le projet d'un chœur pour les religieuses...

En 1767 on entreprend donc de l'agrandir, et pour ce faire on change radicalement son orientation : situé dans l'ancien édifice au nord-ouest, en direction de l'Oise, le sanctuaire est désormais à l'opposé, au sud-est dans le prolongement de la nef.

Assez vite nous l'avons vu précédemment, les travaux sont interrompus faute de subsides ; la mort de Louis XV en 1774, protecteur naturel et généreux de la communauté, les fait cesser complètement.

Avec l'élection d'une nouvelle supérieure en juin de la même année, la mère de Beauvau, le chantier peut reprendre : en vertu de ses hautes relations (elle a connu notamment Marie-Antoinette à Vienne) la religieuse obtient de nouvelles ressources financières : c'est sans doute alors qu'un nouveau projet plus ambitieux vient compléter l'entreprise amorcée sept ans plus tôt : on décide la construction d'un vaste chœur pour les religieuses, perpendiculaire à l'église, ouvrant à gauche sur le nouveau sanctuaire : c'est à l'évidence devant ce projet que nous nous trouvons aujourd'hui ; la possibilité de réemploi des pierres de l'église de la Congrégation a dû jouer un rôle non négligeable sinon déterminant dans cette décision rendant l'entreprise beaucoup moins coûteuse. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que l'architecte a calculé la surface du nouveau chœur en fonction du volume de pierres disponible : une note du plan prévoit en effet que le chœur sera de même longueur que l'église de la Congrégation (4).

Nous sommes donc bien ici en présence du projet de 1773-74, effectivement réalisé et achevé fin 1776, début 1777, comme l'affirme très clairement la *Lettre circulaire* du 22 avril 1777 (5).

Examinons de plus près ce précieux document. Le projet d'extension se compose d'une part de l'ancienne église, prolongée par un nouveau sanctuaire situé à l'opposé de l'ancien, ce qui répétons-le change radicalement l'orientation de l'édifice, d'autre part d'un chœur de dimensions imposantes perpendiculaire à la nef à gauche du sanctuaire (et non du côté droit comme je l'avais supposé dans mon précédent article). L'ancien sanctuaire et l'ancien chœur des moniales jadis situé derrière le maître-autel, seront, comme l'indique le plan convertis en « église publique ». Les fidèles y accéderont par un portail situé au sud et au milieu de la nef, assez monumental si l'on en juge par le tracé des substructures. Il donne sur la cour d'entrée du monastère, vers la rue du Chat-qui-tourne.

Le nouveau chœur perpendiculaire double à peu près la surface de l'église : conformément à la règle dans un ordre cloîtré, il est séparé du sanctuaire par la grille de clôture. Derrière le maître-autel, deux sacristies de même dimension ouvrent respectivement l'une (dite extérieure) sur le sanctuaire à droite de l'autel principal, la seconde (intérieure) sur le chœur des moniales ; elles ne communiquent entre elles que par un chapier circulaire à cheval sur la cloison médiane de séparation.

Un passage couvert, longeant la nef au nord-est, relie directement le chœur des religieuses au reste des bâtiments conventuels.

En face, deux chapelles jumelles accolées, dédiées respectivement aux saints fondateurs, Jeanne de Chantal et François de Sales, flanquent le nouveau sanctuaire à droite.

Curieusement ne figure pas sur le dessin la chapelle de la Vierge signalée dans la lettre de 1777, abritant la fameuse statue de Notre Dame commandée au sculpteur Caffiéri, et livrée en novembre 1775, l'un des seuls vestiges du monastère et le plus prestigieux ; elle est aujourd'hui à l'église Saint-Antoine.

4. L'église de la Congrégation figure sur le plan Chandellier de 1734.

5. Voir article du *Bulletin* t. 29, p. 154 et sq.

D'après la *Lettre circulaire*, la chapelle de la Vierge se trouvait « dans le sanctuaire dans un renforcement du côté de l'épître », c'est-à-dire à droite en regardant l'autel principal. Or la sacristie dite extérieure ouvre de ce côté et ne laisse pas de place pour une chapelle, qui pourrait à la rigueur tenir à gauche de l'autel. Ou bien la *Lettre* n'est pas exacte sur ce point, ou bien, ce qui paraît plus probable, le projet a été modifié et la configuration des sacristies transformée. Mais nous sommes sûrs de l'existence de ces deux sacristies, mentionnées dans le procès-verbal d'inventaire de la Visitation du 21 juillet 1790 conservé aux Archives de l'Oise (6).

D'après notre plan, la longueur du nouveau chœur était de dix toises (moins de vingt mètres) ce qui nous indique par la même occasion celle de la chapelle de la Congrégation, située rappelons-le ancienne rue du château devenue Henri de Seroux.

Les dimensions relevées par Léré (7) dans ses notes manuscrites concordent parfaitement : d'après lui l'édifice a une longueur totale de 80 pieds, soit environ 26 mètres : si l'on compte 20 pour la nef et 6 pour le sanctuaire, on obtient exactement les mesures du plan.

De même le dessin de Léré en date de 1819 figurant le chœur des religieuses en élévation (augmentation de l'extension apportée par le menuisier Sorel après la Révolution), confirme le plan des Archives de l'Oise : on y retrouve les trois fenêtres arrondies éclairant le côté sud-est.

Continuons l'examen du projet de 1774 : malheureusement le plan ne représente qu'une partie de l'enceinte conventuelle, celle située aux abords de la chapelle.

On y voit : « le petit jardin » entourant le nouveau chœur, vers la rue des Papillons devenue rue Pierre Sauvage ; la cour d'entrée générale du couvent, flanquée au nord-ouest d'un bâtiment avec les parloirs et les deux « tours », seul lien des sœurs cloîtrées avec l'extérieur. On pénètre dans la cour d'entrée au tournant de la rue du Chat-qui-tourne, par un portail décrit par Léré ; orné de quatre colonnes corinthiennes, il serait l'œuvre de Raguet en 1774-1775. Ce dernier est connu comme ferronnier d'art, et l'auteur en particulier de la grille monumentale du château. Raguet a donc également réalisé celle du portail de la Visitation, dont les montants de pierre apparaissent en plan sur notre document.

Y figure en outre un long corps de bâtiment reliant l'extrémité nord-ouest de l'église à la rue Pierre Sauvage, comprenant une partie des dortoirs (8), ainsi que l'infirmerie ; à ce propos, souvenons-nous qu'en 1733 on avait ménagé dans la voûte de l'église une tribune donnant accès direct au chœur, pour permettre aux personnes malades ou âgées d'assister plus facilement aux offices : le tracé des montants de cette tribune est d'ailleurs visible sur le plan, dans l'ancien sanctuaire converti en église publique.

Nous n'avons que peu de détails sur l'architecture extérieure et la décoration intérieure de cette église transformée : nous savons seulement par la *Lettre* de 1777 qu'elle était boisée sur toute sa longueur et que le chœur était « superbe, l'un des plus beaux de France ». Comme la nef principale, il était lambrissé et entouré des stalles des religieuses, comme l'indique l'inventaire de 1790.

Sous la Révolution le chœur servit aux séances parfois agitées du Club des Jacobins, le « peuple » était admis et envahissait les tribunes où il manifestait parfois bruyamment ses sentiments.

6. Série I Q II, 1708, (4^e pièce).

7. Bibl. mun. de Compiègne, mss V d C 197, t. XI.

8. D'autres dortoirs existaient aussi dans le bâtiment longeant la rue des Papillons. Cf. article précédent p. 152 et 157.

Aucune trace de ces tribunes sur notre document : ont-elles été aménagées pour les besoins des révolutionnaires, cela est probable, car on ne voit pas quelle utilité elles auraient présenté pour les Visitandines.

Au-dessus de la chapelle existait un clocher, assez petit d'ailleurs puisqu'il fallut faire fondre une nouvelle cloche, la première était trop grosse ; sur le nouveau chœur on élève un second clocher.

Avant de poursuivre, nous pouvons nous interroger sur les motifs ayant présidé à la construction de cette nouvelle église, réalisée en deux étapes successives, qui aboutit après dix ans d'importants travaux, au doublement de la surface de l'édifice.

La raison avancée dans la *Lettre* de 1777 en est l'insuffisance de la chapelle quand la Cour vient à Compiègne. Or celle-ci ne réside que peu de temps chaque année, un ou deux mois l'été ; cependant à cette époque, entre 1745 et 1773 notamment la fréquentation du roi et de la Cour se fait très régulière et la renommée des Visitandines attire dans son église un nombreux public pour assister aux cérémonies et aux prêches qui s'y déroulent. L'exigüité des lieux est-elle la seule cause de l'agrandissement, ou le gonflement des effectifs de la communauté le rendait-il nécessaire ?

On ignore le nombre exact des religieuses à l'instant de la décision, c'est-à-dire dans les années ayant précédé la pose de la première pierre (1767).

La communauté comptait quarante deux professes en 1753, et le même nombre en 1777. En revanche, le nombre des pensionnaires était passé de 12 à 23, mais cela ne justifiait pas un aussi grand projet.

La raison donnée par la *Lettre circulaire* paraît bien être la bonne ; elle a pu d'ailleurs constituer un argument de poids auprès du roi Louis XV pour obtenir une aide financière substantielle.

La mère Marie-Julie Nacquart présidait la communauté à cette époque : élue en 1753 son supériorat s'acheva en 1767, mais elle eut le temps d'assister à la pose de la première pierre le 11 mars, l'élection de la nouvelle supérieure se déroulant d'ordinaire en mai ou juin. La mère Marie-Thérèse Picard lui succéda et assura la suite du chantier jusqu'en 1773-1774 ; la nouvelle supérieure, de haute naissance et de grand crédit, la mère Henriette-Augustine de Beauvau, élue en mai ou juin 1774 (sa nomination curieusement coïncida avec la mort du roi le 10 mai), compléta l'œuvre entreprise par l'ambitieux projet de nouveau chœur que l'on sait.

Le second document trouvé aux Archives de l'Oise consiste en un dessin à la plume représentant en élévation un corps de bâtiment d'assez noble allure et de belle apparence de style Louis XIV (Fig. 2).

La construction, de brique et pierre, comprend au rez-de-chaussée, dix grandes arcades cintrées, supportant un seul étage éclairé par dix fenêtres, lui-même surmonté du toit où s'ouvrent autant de lucarnes.

A gauche de la façade figure une demi-tour de même élévation, mais pourvue d'un étage supplémentaire à ouvertures arrondies, servant sans doute de clocher, vu les trous destinés à laisser passer le son ; le tout est surmonté d'un clocheton à girouette.

Ce dessin, incomplet et peu soigné dénote l'amateur, non l'architecte ; bien qu'inséré dans le dossier de la série H consacré à la Visitation de Compiègne, rien ne prouve qu'on doive l'attribuer nécessairement à notre monastère ; ni daté ni signé, ce document pourrait aussi bien représenter un autre bâtiment conventuel de Compiègne ou d'une autre ville.

Supposons néanmoins que ce dessin concerne notre couvent.

D'après ses indications le bâtiment mesure près de vingt toises soit environ 32 mètres de long. Avec ses arcades, il pourrait former l'un des quatre côtés du « préau de cent pieds carré » mentionné dans la *Relation* de la Mazarine, bâti entre 1683 et 1688 ; en ce cas cent pieds carré désignerait la longueur d'un côté, non la surface du préau comme je l'avais à tort supposé dans mon premier article.

Le seul plan figurant le cloître de la Visitation est celui de Chandellier de 1734. Le préau y occupait un espace compris entre l'extrémité nord-ouest de la chapelle (à l'époque le chevet), la limite de l'ancienne propriété du Temple, la rue des Papillons ou Pierre Sauvage, le quatrième côté étant imbriqué dans diverses constructions adjacentes.

A quel côté pouvait correspondre le bâtiment du dessin, c'est la question que nous nous sommes posée avec M. Desmarest ; celui-ci a mis les deux documents à la même échelle, ce qui nous a permis d'établir qu'il s'agissait du bâtiment bordant la rue Pierre Sauvage.

Il a fallu éliminer les trois autres côtés du préau : l'un parce qu'il n'atteignait pas la longueur de 32 mètres exigée ; l'autre, attenant à l'église, parce que le nombre des ouvertures du dessin ne correspondait pas à celui du plan ; quant au quatrième côté, curieusement sur le plan Chandellier il n'est pas bâti ; à cet endroit le préau est ouvert et relié à l'ancien jardin du Temple par des degrés. Ce côté du quadrilatère n'aurait-il jamais été construit, contrairement à l'assertion de la *Relation* ? ou bien aurait-il été démoli après l'acquisition du jardin à ces « Messieurs de Malte » en 1694-1695 ? Je penche plutôt pour la première hypothèse ; en effet l'on s'en souvient, une grange délabrée séparait les deux domaines, et son écroulement hâta le règlement de la transaction : le quatrième côté du cloître n'a sans doute jamais existé.

Le bâtiment dessiné serait donc celui qui longeait la rue des Papillons, élevé entre 1683 et 1688 et abritant une partie des dortoirs. On avait dû abattre quelques petites maisons et procéder à de nouveaux alignements, ce qui avait mis en émoi le voisinage et suscité quelques émeutes.

A gauche du dessin, le clocher-porche, abritait un escalier de desserte du bâtiment, surmonté d'une girouette, serait donc situé à la limite de l'ancienne propriété du Temple, empiétant même assez largement sur son terrain. Cet emplacement paraît un peu curieux, on verrait mieux le clocher-porche du côté opposé, reliant entre elles différentes parties conventuelles. Ce serait possible si l'on était en présence d'un dessin inversé (on travaillait souvent à l'aide d'un miroir), en vue de préparer une gravure : le clocher-porche serait alors situé à droite du bâtiment, c'est-à-dire à l'angle nord-est du préau, faisant ainsi communiquer entre eux le préau et le petit jardin. Du reste le plan de cette tour carrée à escalier figure bien sur le document des Archives de l'Oise à l'emplacement voulu : qui plus est sur les plans Methélet (1692) et Leradde (1750) apparaît assez nettement un clocheton surmonté d'une croix, rue des Papillons mais plus à l'est (9).

Il nous reste à situer l'ensemble du couvent ainsi reconstitué dans le cadre urbain d'aujourd'hui.

Pour cela nous disposons de plusieurs plans : il s'agit du plan Chandellier de 1734, du projet de 1774, du plan Guéroul de 1780 arrangé par Mouton en 1809 conservé aux Archives municipales et restauré par M. Desmarest, du plan cadastral de 1826, enfin du plan Guéry de 1886.

9. Sur le plan Jollain de 1657 figure aussi un clocheton, mais il s'agit de l'ancien monastère, avant la reconstruction de 1683-88.

Mis à la même échelle par M. Desmarest, leur superposition s'est révélée très éclairante, à la fois sur le plan topographique et sur celui de la chronologie de la destruction du monastère.

Le 4 février 1796 ont été vendus comme biens nationaux l'église principale à l'exception du chœur, et les bâtiments conventuels, pour 12 000 écus, à cinq notables particuliers, Boulet, Arachequesne, Crouy, Chambly et Mouton. Ceux-ci font démolir leur parcelle sans doute à leurs frais, et se font bâtir des maisons individuelles.

Quant à l'acquéreur Mouton, par ailleurs architecte de la Ville, il fait ouvrir une rue transversale, la rue Sainte-Marie actuelle, laquelle s'appela jusqu'à 1825 environ rue de la Comédie, nous dirons pourquoi.

La nouvelle rue éventre l'enceinte monastique depuis le portail d'entrée rue du Chat-qui-tourne, traverse le corps principal de l'église, et longe le bâtiment sud-est du préau jusqu'à la rue Pierre Sauvage. La chapelle de la Visitation se trouvait donc à cheval sur la rue, perpendiculairement, à peu près à la hauteur de la pierre de fondation de 1683, apposée sur le mur aveugle des *Nouvelles Galeries* en 1969.

Vers l'Oise, la superposition des plans Chandellier et du cadastre de 1826 montre bien la limite des deux propriétés de la Visitation et du Temple, marquée encore aujourd'hui par un mur transversal construit après la démolition du monastère, visible dans la cour du n° 39 de la rue Vivenel (à droite de l'épicerie fine Pichon).

Le chœur des religieuses résista plus longtemps, sans doute en raison de son utilisation : transformé après la révolution en salle de spectacle et rallongé vers le sud-ouest par le menuisier Sorel, tel que l'a dessiné Léré en 1819 (Fig. 3), l'ancien chœur est ensuite vendu en 1822 à un certain Drulin qui en fait une salle de bal baptisée Salle Montansier.

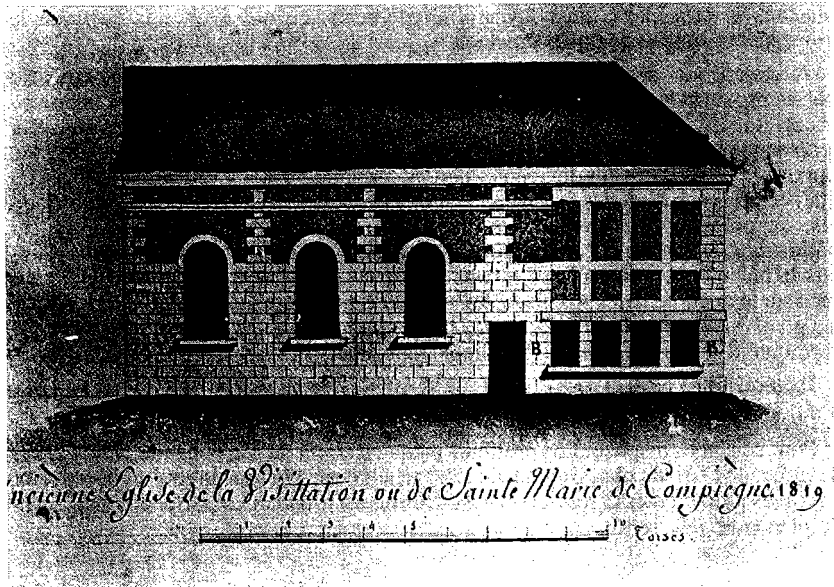


Fig. 3 : Dessin de Léré.

Sorel y avait transféré toutes les boiseries et l'appareil scénique provenant de la salle de spectacle fondée en 1775 près du Petit-Château.

Comme je l'avais supposé dans mon premier article, l'ancien chœur devenu « comédie » bordait la rue du même nom devenue Sainte-Marie, au nord-est, face au mur aveugle des Nouvelles Galeries ; l'inscription « Comédie » à cet endroit sur le plan Guérout-Mouton m'avait déjà mise sur la voie.

Ce chœur agrandi dernier vestige du couvent a disparu du cadastre de 1826 ; à mon sens, on a dû l'abattre l'année précédente : c'est en 1825 en effet que fut restaurée l'ancienne « Comédie de la Ville » de la rue Vivanel, où l'on transféra une nouvelle fois les boiseries provenant du théâtre du Petit-Château.

Actuellement deux maisons ayant appartenu au Dr Wurtz, jouxtent l'emplacement de ce chœur : elles datent du début du 19^e siècle.

L'examen attentif des diverses sources écrites et topographiques nous ont ainsi permis de progresser dans la connaissance du cadre de vie de nos Visitandines, au rôle si important dans l'histoire religieuse et sociale de Compiègne aux 17^e et 18^e siècles, et dans celle d'une parcelle de terrain tout proche de l'Hôtel de Ville que nous arpentons journellement sans savoir ce qu'il était il y a seulement deux siècles.

Il nous semble avoir levé la plupart des principales inconnues, mais il reste encore beaucoup à découvrir et de précisions à apporter, heureusement d'ailleurs pour la suite de nos recherches et le bonheur des futurs historiens de Compiègne.
